

Autorisation de sortie

Enfants nés à partir de 2008,

Les parents ont l'obligation de les accompagner jusqu'à la piste au début de l'entraînement et de les récupérer au bord de la piste à la fin de l'entraînement ou de l'activité.

Je soussigné(e) _____

Père – Mère – Tuteur, représentant légal

De l'enfant mineur _____, né(e) le _____

Ai bien noté que je dois accompagner et récupérer mon enfant au bord de la piste avant et après chaque activité.

Date

Signature du représentant légal (en cas de séparation, signature des deux parents)

AUTORISATION PARENTALE SORTIE PATINOIRE, APRES ENTRAINEMENTS ET MATCHS, pour les mineurs nés en 2007 et avant.

Je soussigné(e) _____

Père – Mère – Tuteur, représentant légal

De l'enfant mineur _____, né(e) le _____

Autorise mon enfant à quitter la patinoire par ses propres moyens.

En signant cette autorisation, je décharge l'association Troyes Hockey Club dont le siège social est fixé au 63 avenue Pasteur 10000 TROYES, ainsi que les bénévoles et salariés de cette association de toute responsabilité en cas d'incident ou d'accident survenant avant ou après l'entraînement ou le match. J'ai bien pris note que je ne peux déposer mon enfant plus de **20 minutes à l'avance et qu'il devra quitter l'enceinte de la patinoire 20 minutes après la fin de l'entraînement ou du match.**

Cette autorisation est valable jusqu'à la majorité de mon enfant, en cas de changement, j'avertirai l'association.

N'autorise pas mon enfant à quitter l'enceinte de la patinoire.

En signant cette interdiction, je m'engage à être présent dans la patinoire après la fin de l'entraînement ou du match. Mon enfant ne pourra en aucun cas venir me retrouver seul à l'extérieur de la patinoire.

Date

Signature du représentant légal (en cas de séparation, signature des deux parents) *cocher l'option choisie